



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REUNION

SOUS PREFECTURE DE SAINT-PIERRE

Bureau de la Réglementation
SPPR-BR/REGGEN/ASSOCSL

Saint-Pierre, le 15 mai 2006

N°780 SP/BR

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LOTISSEMENT ZI 4, LA VALLEE »

-----ooOoo-----

EXTRAIT D'ACTE D'ASSOCIATION

-----ooOoo-----

A été constituée, lors de l'assemblée générale du 26 avril 2006, l'Association Syndicale Libre du « Lotissement ZI 4, La Vallée » (réf. Loi du 21 juin 1865) dont le siège social est fixé au 4 rue Augustin Archambaud – 97410 SAINT-PIERRE.

BUT :

L'Association Syndicale aura pour objet la propriété, l'extension, la gestion, l'administration, la police et l'entretien de la voirie, des espaces libres, des terrains de jeux, des parkings, des parcs et espaces verts, des réseaux de toute nature et, généralement, de tous ouvrages d'équipements d'intérêts communs, appartenant aux syndicaux ou à l'association syndicale elle-même, jusqu'à leur transfert éventuel dans le domaine d'une personne morale de droit public.

BUREAU :

Pour le Sous-Préfet
Pour Le Chef de bureau
L'Adjoint au Chef de bureau

Président : Joseph CHONG FAH SHEN
Secrétaire : Harold CAZAL

Robert CISSE